

✉ 22 rue Hendricq 62500 Saint-Omer

Mail : [conservatoire@ca-pso.fr](mailto:conservatoire@ca-pso.fr)

Tél : 03.74.18.21.10

Site Internet : [conservatoire.ca-pso.fr](http://conservatoire.ca-pso.fr)

**MUSIQUE, DANSE,**

**THEATRE, ARTS PLASTIQUES**

PHOTO

Dossier reçu le / / à

En cas d'inscription dans des disciplines différentes (musique, danse, théâtre, arts plastiques, ateliers ponctuels) les frais de scolarité se cumulent.

MUSIQUE/DANSE	DESCRIPTION	HABITANTS CAPSO	HABITANTS HORS CAPSO
CYCLE DECOUVERTE	EVEIL ET INITIATION	50,00€	150,00€
ATELIER		60,00€	180,00€
CYCLE I		70,00€	210,00€
CYCLE II, CYCLE III		85,00€	255,00€
CYCLE CEM, CEC, CLASSE PRÉPARATOIRE		150,00€	300,00€
CYCLE ADULTE	ATELIER CURSUS	70,00€ 155,00€	210,00€ 465,00€
LOCATION INSTRUMENT		60,00€	60,00€

THEATRE	DESCRIPTION	HABITANTS CAPSO	HABITANTS HORS CAPSO
CYCLE DECOUVERTE	EVEIL ET INITIATION	50,00€	150,00€
CYCLE I		70,00€	210,00€
CYCLE ADULTE		70,00€	210,00€

ARTS PLASTIQUES	DESCRIPTION	HABITANTS CAPSO	HABITANTS HORS CAPSO
CYCLE DECOUVERTE		50,00€	150,00€
CYCLE I		60,00€	180,00€
CYCLE II, CYCLE III		85,00€	255,00€
CYCLE ADULTE	ATELIER CURSUS / COURS CERAMIQUE	85,00€ 105,00€	255,00€ 315,00€

<b>ATELIERS PONCTUELS</b>		50,00€	50,00€
<b>ACTIVITES DECOUVERTE</b>		50,00€	50,00€
<b>STAGES VACANCES</b>		20,00€	20,00€

<b>TOTAL</b>			
--------------	--	--	--

**DOSSIER D'INSCRIPTION POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES**

**ATTENTION : Ce dossier est à remplir par les parents (ou le responsable légal) pour les enfants mineurs.**

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ENREGISTRÉ PAR L'ADMINISTRATION  
LES DOSSIERS SONT A RENDRE IMPERATIVEMENT AU PLUS TARD LE **29 JUIN 2019**

**A fournir obligatoirement** avec le dossier complété et signé :

- 1 photo d'identité obligatoire pour l'établissement de la carte d'élève
- 1 Justificatif de domicile de moins de trois mois
- Nom et Numéro de votre police d'assurance Responsabilité Civile \_\_\_\_\_
- 1 chèque de 10 euros de frais de dossier par élève à l'ordre du Trésor Public (avec nom et prénom de l'élève inscrit au dos).
- 1 certificat médical **POUR LA DANSE (à joindre impérativement au dossier)**

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉLÈVE :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de Naissance : / /  
 Adresse : \_\_\_\_\_ Age : \_\_\_\_\_  
 Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Sexe :  M  F  
 Etablissement scolaire fréquenté en 2019 / 2020 : \_\_\_\_\_ Classe en 2019/2020 : \_\_\_\_\_  
 Mail\* : \_\_\_\_\_ Interne :  oui  non  
 Téléphone fixe : / / / / / Téléphone portable\*\* : / / / / /

**POUR LES ÉLÈVES MINEURS, RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE(S) RESPONSABLE(S)**

**Responsable légal 1** Qualité : Père  Mère  Tuteur  Autre (précisez)  \_\_\_\_\_

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe : / / / / / Téléphone portable\*\* : / / / / /

Mail\* : \_\_\_\_\_

\* Toutes correspondances ainsi que la facturation seront notifiées via ce mail.

\*\* Toutes informations urgentes seront transmises par sms sur ce portable.

**Responsable légal 2** Qualité : Père  Mère  Tuteur  Autre (précisez)  \_\_\_\_\_

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe : / / / / / Téléphone portable : / / / / /

Mail : \_\_\_\_\_

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES A REMPLIR POUR TOUS LES ELEVES

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de Naissance : / / Age : \_\_\_\_\_

### Si besoin, autre personne à contacter en cas d'urgence en dehors des parents :

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_ Téléphone : / / / /

Si votre enfant a un suivi médical particulier (physique ou psychologique) merci de le signaler par écrit à la Direction.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ responsable légal(e) de l'enfant, autorise l'équipe du Conservatoire à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant, ceci suivant les prescriptions d'un médecin et/ou d'un service d'urgence, seuls habilités à définir l'hôpital de secteur.

J'autorise , je n'autorise pas , l'établissement à prendre toutes photos et/ou films de mon enfant ou de moi-même durant l'année scolaire. L'établissement s'engage à ne pas utiliser l'image dans un but commercial mais uniquement à des fins de valorisation des activités pédagogiques et artistiques de l'établissement.

J'autorise , je n'autorise pas , l'établissement à prendre en charge, dans le cadre de son activité, tout déplacement de mon enfant sur les différents sites du C.R.D. d'Agglomération, dans les lieux de diffusion et dans les différents lieux culturels pour l'année scolaire.

\* L'élève est-il en CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique) au Collège de l'Esplanade ?  OUI  NON

Autre(s) membre(s) de la famille inscrit(s) au Conservatoire :  oui  non

Si oui : 1) Nom /prénom : \_\_\_\_\_

2) Nom /Prénom : \_\_\_\_\_

3) Nom /Prénom : \_\_\_\_\_

### INSTRUMENT

Souhaitez-vous un prêt d'instrument ? OUI  NON  Lequel : \_\_\_\_\_

Si oui, une convention de prêt d'instrument est à signer à la remise de l'instrument (voir le professeur).

### ATTENTION !

**Les demandes de radiation doivent obligatoirement être adressées par courrier à la direction du C.R.D. (22 rue Hendricq 62500 Saint-Omer). Toute inscription sera définitivement validée et due à partir des vacances de la Toussaint.**

Les frais de scolarité pour l'année peuvent être réglés par chèques, chèques vacances ANCV, espèces, tickets loisirs CAF, **UNIQUEMENT AUPRES DU SECRETARIAT** à partir du mois d'octobre.

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ certifie que les informations portées sont exactes et atteste être titulaire d'une assurance garantissant ma responsabilité civile et celle de mon enfant. Je déclare avoir pris connaissance des informations pratiques, des tarifs, des modalités de démission et du règlement intérieur de l'Etablissement pour l'année scolaire et accepte son fonctionnement général.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/2019

Signature :

Dossier reçu le / / à

## RENSEIGNEMENTS PEDAGOGIQUES

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de Naissance : / / Age : \_\_\_\_\_

Pour les élèves ayant suivi des cours dans un autre établissement, merci de fournir une copie du dossier scolaire et d'indiquer les pratiques artistiques suivies en 2018/2019.

Nom de l'Etablissement : \_\_\_\_\_ Disciplines pratiquées : \_\_\_\_\_

Professeurs : \_\_\_\_\_ Niveaux atteints : \_\_\_\_\_

## DISCIPLINES DEMANDEES

### JE SUIS NÉ(E) ENTRE 2012 et 2014, JE SOUHAITE M'INSCRIRE EN :

**MUSIQUE** Discipline : \_\_\_\_\_ Site souhaité 1 : \_\_\_\_\_

Site souhaité 2 : \_\_\_\_\_

**DANSE** Site souhaité : \_\_\_\_\_ Site souhaité : \_\_\_\_\_

**ARTS PLASTIQUES** Discipline : \_\_\_\_\_ Site souhaité 1 : \_\_\_\_\_

Site souhaité 2 : \_\_\_\_\_

### JE SUIS NÉ(E) EN 2010 ou 2011, JE SOUHAITE M'INSCRIRE EN :

**MUSIQUE** **Choix d'instrument** : (Pour le choix d'instrument, merci de vous référer au tableau 1C1 / 1C2 disponible sur le site internet du Conservatoire ou sur les sites).

Instrument souhaité 1 : \_\_\_\_\_ Site souhaité 1 : \_\_\_\_\_

Instrument souhaité 2 : \_\_\_\_\_ Site souhaité 2 : \_\_\_\_\_

**DANSE** → \_\_\_\_\_ Site souhaité : \_\_\_\_\_

**THEATRE** → \_\_\_\_\_ Site souhaité : \_\_\_\_\_

**ARTS PLASTIQUES** → \_\_\_\_\_ Site souhaité 1 : \_\_\_\_\_

Site souhaité 2 : \_\_\_\_\_

### JE SUIS NÉ(E) AVANT 2010, JE SOUHAITE M'INSCRIRE EN :

**MUSIQUE** Instrument souhaité 1 : \_\_\_\_\_ Site souhaité 1 : \_\_\_\_\_

Instrument souhaité 2 : \_\_\_\_\_ Site souhaité 2 : \_\_\_\_\_

Disciplines collectives : \_\_\_\_\_ Site : \_\_\_\_\_

**DANSE** \* Discipline 1 : \_\_\_\_\_ Site souhaité : \_\_\_\_\_

Discipline 2 : \_\_\_\_\_ Site souhaité : \_\_\_\_\_

Discipline 3 (optionnelle) : \_\_\_\_\_ Site souhaité : \_\_\_\_\_

**THEATRE** → \_\_\_\_\_ Site : \_\_\_\_\_

**ARTS PLASTIQUES** → \_\_\_\_\_ Site souhaité 1 : \_\_\_\_\_

→ \_\_\_\_\_ Site souhaité 2 : \_\_\_\_\_

→ \_\_\_\_\_

\* Choix de deux disciplines obligatoires et une discipline optionnelle sauf pour les adultes

**ATELIERS DUO**  ARTS PLASTIQUES \_\_\_\_\_  DANSE \_\_\_\_\_



## NOTE EXPLICATIVE DU DOSSIER D'INSCRIPTION ET DE RÉINSCRIPTION 2019/2020

### REINSCRIPTION

Le dossier de réinscription est à compléter et à déposer sous enveloppe cachetée entre le 30 avril et le 1<sup>er</sup> juin dans les urnes prévues à cet effet sur les sites de :

- Saint-Omer (22, rue Hendricq)
- Aire sur la Lys (5, Place des Béguines)
- Eperlecques (4, rue de la Mairie)
- Wizernes (Rue François Mitterrand)
- Arques (1, rue Henri Puype)

Les anciens élèves sont prioritaires jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2019 à condition d'être en conformité avec le règlement intérieur.

### INSCRIPTION

Le dossier d'inscription est à compléter et à déposer lors des permanences des secrétaires sur les sites :

- de Saint-Omer (22, rue Hendricq (musique, danse, théâtre, arts plastiques)
- Aire sur la Lys (Musique: 5, Place des Béguines / arts plastiques : 201, rue de l'avenir)

Aux horaires et dates suivants :

- du lundi 24 juin au vendredi 28 juin entre 13h30 et 18h30
- Et le samedi 29 juin entre 9h et 12h.

**Aucun dossier ne pourra être traité en dehors des permanences des secrétaires.**

Pour toute question relative aux cursus et/ou aux disciplines, il est possible de vous rapprocher du pôle scolarité (Arts plastiques : 201, rue de l'avenir Aire sur la Lys / Musique, danse, théâtre : 22, rue Hendricq Saint-Omer)

Toute nouvelle inscription est une préinscription classée par ordre d'arrivée et selon les disponibilités sur les sites.

A partir du **3 septembre 2019** seront disponibles :

- Les listes des élèves admis
- Les plannings des pratiques collectives, de formation musicale, de danse et des cours d'arts plastiques
- Les horaires et lieux de rencontre avec les professeurs d'instrument qui se dérouleront du 11 au 13 septembre 2019

Les nouvelles inscriptions d'adultes seront confirmées courant septembre.

Tous les cours reprendront le 16 Septembre 2019.

Pour les nouveaux adultes, seuls les cours collectifs reprendront à partir du 16 septembre 2019.

#### **A noter :**

Il est conseillé de s'inscrire au maximum à deux disciplines artistiques (Musique, Danse, Théâtre, Arts plastiques). Au-delà, l'acceptation dans une discipline supplémentaire est soumise à la validation de l'équipe pédagogique. Il en est de même pour la demande d'inscription dans une nouvelle discipline.

Toute inscription est définitivement validée et due à partir des vacances de la Toussaint. Toute démission doit être signalé par courrier adressé à la direction.

Les frais de dossier ne sont pas remboursables

En cas d'inscription dans des disciplines différentes (musique, danse, théâtre, arts plastiques), les frais de scolarité sont cumulés.

# REGLEMENT INTERIEUR

## ADMINISTRATION

### CHANGEMENT DE SITUATION :

Toutes modifications (mails, adresse, état civil) en cours de scolarité doivent être signalées à l'administration du conservatoire par écrit.

**DROITS D'INSCRIPTION** : Les droits d'inscription sont fixés par délibération du Conseil communautaire.

Les droits d'inscription sont composés : des frais de dossier de 10€ qui couvrent la gestion administrative du dossier et qui sont dus par tous les élèves quel que soit leur cursus et des droits de scolarité qui représentent une participation forfaitaire aux coûts d'enseignement selon délibération du conseil communautaire.

**PAIEMENT** : A compter des vacances de la Toussaint, les droits de scolarité sont dus pour toute l'année scolaire.

Le règlement des droits doit se faire dès réception de la facture et peut être effectué par chèque, tickets loisirs, chèque ANCV ou espèces uniquement auprès du secrétariat. En cas de non-paiement, une lettre de rappel est adressée à l'élève ou à sa famille. Si la somme n'est toujours pas versée, le Trésor Public sera chargé de recouvrer les droits dus avec les pénalités d'usage. A défaut de paiement, l'élève ne sera pas admis à se réinscrire l'année scolaire suivante.

**DEMISSION** : Sont considérés comme démissionnaires :

Les élèves qui ne se sont pas réinscrits dans les délais impartis

Les élèves qui auront informé l'administration de leur démission par écrit avant la rentrée des vacances de la Toussaint au plus tard. Dans ce cas les frais de scolarité ne seront pas facturés.

Les élèves non à jour de leurs droits de scolarité.

**DROIT A L'IMAGE** : Le conservatoire est seul habilité à donner l'autorisation de photographier, filmer ou enregistrer les élèves pour un usage pédagogique ou de diffusion de ses activités.

Dans le dossier d'inscription ou de réinscription, un droit à l'image est à valider pour la durée de l'année scolaire.

**ASSURANCE** : Les élèves du conservatoire doivent être couverts par une assurance en responsabilité civile. En cas de dégât, sinistre, accident provoqués par les usagers de l'établissement, ceux-ci sont pécuniairement et moralement responsables. De plus, l'établissement décline toute responsabilité en cas de perte, de vol et de détérioration de matériel, d'instruments ou d'affaires personnelles.

**RESPECT DES HORAIRES DE COURS** : Le Conservatoire dégage toute responsabilité en dehors des horaires de cours.

**TELEPHONE PORTABLE** : L'utilisation des téléphones portables est interdite pendant les cours. Les sonneries seront désactivées. Les captations audios, photos et vidéos sont interdites au sein de l'établissement.

**PHOTOCOPIES** : l'article 425 du code Pénal, Loi du 11 Mars 1957 interdit la photocopie des oeuvres protégées (partitions, méthodes...). Par conséquent, l'utilisation des photocopies est interdite au sein des Etablissements. La directrice et les professeurs dégagent leur responsabilité en cas de non-respect de cette clause du règlement.

## SCOLARITÉ

**ANNEE SCOLAIRE** : le déroulement de l'année scolaire est celui de l'Education Nationale.

**INSCRIPTION DANS UN AUTRE ETABLISSEMENT** : Tout élève inscrit dans un autre établissement d'enseignement artistique doit obligatoirement le signaler par courrier adressé à la direction.

**INSCRIPTION EN CLASSE INSTRUMENTALE** : Les élèves sont acceptés en fonction des places disponibles. Aucun élève ne sera admis en classe de piano s'il ne dispose pas d'un instrument d'étude. Les autres instruments peuvent être prêtés aux élèves moyennant une somme forfaitaire annuelle de 60 Euros qui comprend l'entretien. Les instruments doivent être assurés pour la valeur de remplacement (renseignement au secrétariat). La durée du prêt dépend des besoins de la classe et du coût de l'instrument (voir charte).

**DEMANDE D'UNE DEUXIEME DISCIPLINE** : L'inscription à plusieurs disciplines artistiques (Musique, Danse, Théâtre, Arts plastiques) ou à un deuxième instrument, est soumise à la validation de l'équipe pédagogique. Un élève pratiquant déjà un instrument ne peut être admis dans une autre classe instrumentale qu'après l'avis des professeurs et de la direction et en fonction de ses résultats et de son travail. Tout changement concernant la scolarité doit être validé par l'équipe pédagogique (changement de cursus, deuxième instrument, ...).

**CARNET DE LIAISON** : Le carnet de liaison est un outil de correspondance entre les enseignants et les parents, que l'élève doit toujours avoir en sa possession. Ce carnet permet de mentionner les changements d'horaires, les auditions, les concerts, les examens et toutes informations importantes.

**EXAMENS - AUDITIONS - CONCERTS - EXPOSITIONS** : les dates des examens, auditions, concerts, expositions et activités publiques sont affichées dans les locaux de chaque site et notifiées dans le carnet de liaison. Ces manifestations font partie à part entière de la formation et représentent l'aboutissement d'un travail en cours. La participation des élèves concernés est indispensable et déterminante pour la réalisation du projet collectif.

**ABSENCE DES ELEVES** : l'absence d'un élève doit être signalée au secrétariat ou dans le carnet de liaison si cette absence est anticipée. Pour les mineurs, ce sont les responsables légaux qui en font la démarche. Toute absence non justifiée vous sera notifiée par mail. Trop d'absence pourra entraîner une exclusion.

**ABSENCE DES PROFESSEURS** : lorsqu'un professeur ne peut assurer son cours de façon imprévue, son absence est signalée par mail ou sms. Il est vivement recommandé aux parents qui accompagnent de jeunes enfants de s'assurer du bon déroulement du cours. Toute modification d'horaire du professeur est signalée et à signer dans le carnet de liaison.

### **INSTRUMENTS / MATERIELS** :

Les prêts d'instrument sont accordés selon disponibilité.

En arts plastiques, le matériel des adultes n'est pas fourni sauf pour les cours de céramique, arts du verre, gravure.

**UTILISATION DES LOCAUX ET DES PRODUCTIONS** : L'utilisation des locaux et du matériel du Conservatoire est strictement réservée aux élèves inscrits. Il se fait sous le contrôle des enseignants responsables des cours.

Les élèves ou leur représentant autorisent le conservatoire à utiliser sans contrepartie, les travaux et productions réalisés lors des cours dans le cadre de la communication (expositions, plaquette informative, site internet, affiches...).